

Communiqué de Stéphane Blanchet maire de Sevran - 7/05/2020

Madame, Monsieur, Cher(e)s parents d'élèves

Dans le cadre d'une réouverture progressive des écoles et comme je m'y étais engagé, je vous communique les décisions arrêtées en lien avec l'Education Nationale.

Cette réouverture répond à plusieurs exigences : une exigence de sécurité sanitaire qui s'appuie sur le protocole sanitaire national publié pour les écoles et que nous devons mettre en œuvre. Mais c'est aussi une exigence pédagogique qui s'exprime pour beaucoup d'enfants qui doivent pouvoir retrouver le chemin de l'école avant l'été.

L'éducation est un enjeu majeur de cohésion sociale et de laïcité.

Voici le calendrier prévisionnel de réouverture des écoles :

- le 18 mai pour les écoles élémentaires

- le 25 mai pour les écoles maternelles.

Toutefois des visites en présence des directrices et directeurs, des représentants de parents d'élèves aux Conseils d'écoles ont été programmées pour chaque établissement.

Bien évidemment, ces ouvertures doivent se faire avec toutes les garanties nécessaires en matière de santé publique et c'est pourquoi école par école, des ajustements pourront concerner le nombre d'élèves maximum accueillis et les modalités d'accueil.

Je vous tiendrai informés de façon précise à partir de la semaine prochaine sur les conditions d'accueils pour chacune des écoles.

Soyez assurés de mon plein engagement à vos côtés pour nous permettre, ensemble, de surmonter cette crise sanitaire. Si notre obligation de moyens n'est pas réalisable, je ne prendrai aucun risque pour nos enfants.

Bien sincèrement

Stéphane Blanchet

Maire de Sevran

Publié le 07 mai 2020